# Compte rendu

|  |  |
| --- | --- |
| **GT CLSM « jeunes et santé mentale »** | **Date/lieu**16/02/21 – en visioconférence  |
| **Points à l’ordre du jour*** Rédiger les fiches projets à partir des idées proposées.
 |
| **Participants** * Léonie BACK, Conseillère référente santé, Mission locale du Pays Messin
* Magalie BALTUS, SUMPPS Metz
* Cécile GENSON, Déléguée départementale, MGEN
* Nadia HAIMOUDY, Assistante sociale, PJJ
* Sandra MARCINEK, Responsable éducative, Foyer des jeunes ouvriers
* Laura PINELLI, étudiante infirmière, stagiaire, Université de Lorraine, site de Metz
* Françoise ROS, Adhérente, UNAFAM 57
* Sandra SANTORO, Infirmière conseillère technique santé, DT PJJ Moselle (Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse)
* Blandine SUTTER, Coordinatrice paramédicale, Réseau de santé Metz arrondissement
* Stéphane TINNES-KRAEMER, Coordonnateur CLSM, CH Jury
 |
| **Prochaine réunion*** 30 mars 2021 de 14h à 16h en visioconférence (inscription sur le site Internet du CLSM, rubrique agenda).
 |

## Discussion

|  |  |
| --- | --- |
| **Thèmes** | **Discussion** |
| Action de prévention dans les établissements scolaires (MGEN en collaboration avec l’UNAFAM) | Cécile GENSON présente le bilan de l’action de prévention dans les établissements scolaires réalisée avec l’UNAFAM représentée par Françoise ROS. L’objectif est de réaliser des ateliers de prévention sur différents thèmes auprès des jeunes du premier degré jusqu’au lycée à l’échelle de la Moselle. Ces temps d’échanges entre pairs sont animés par deux jeunes en service civique.Bilan de l’action : * Recrutement des deux jeunes en services civiques.
* Communication auprès des établissements scolaires de Moselle.
* Une trentaine d'établissements scolaires intéressés.
* 2300 élèves touchés par l’action (entre décembre 2020 et juin 2021).
* Un projet co-construit avec les collègues CPD EPS 1er degré sur l'estime de soi (17 écoles concernées).
* Une majorité de collèges et lycées ont choisi la thématique du harcèlement et cyber-harcèlement, 35 % celle de l’égalité filles/garçons, 10% celle des conduites addictives et quelques autres ont retenu celle de la vie affective et sexuelle, et la laïcité.

Cécile GENSON et Françoise ROS réfléchissent à la manière de réaliser une action de prévention des conduites addictives à partir de la rentrée scolaire de septembre 2021. L’action pourrait se réaliser au moyen d’un jeu développé par l’association Adosen. L’animation pourrait être assurée par les personnes en service civique ou une équipe d'animateurs de prévention bénévoles. Cécile GENSON invite les partenaires intéressés à rejoindre ce projet pour réaliser des actions de prévention sur le territoire messin. Françoise ROS invite les personnes intéressées à regarder le documentaire diffusé sur la chaîne Arte, *Ces nouvelles drogues qui submergent l’Europe*. Stéphane TK propose de réfléchir à la possibilité de réaliser des actions de sensibilisation en santé mentale auprès des adolescents au moyen de l’outil d’animation le Cosmos mental mis à disposition gratuitement avec son livret pédagogique par le Psycom. Cécile GENSON conclut en informant de la collaboration en cours de la MGEN avec l’Assurance maladie qui développe un espace numérique destiné à présenter les dispositifs de santé. Cet outil devrait être disponible à la fin du mois de mars. |
| Évolution des missions du CLSM | Stéphane TK ouvre la réunion en présentant les 5 axes de travail identifiés à partir des échanges des groupes thématiques. Ces axes préfigurent l’évolution des missions du CLSM.Le bilan des groupes thématiques et les nouveaux axes sont présentés dans cette courte vidéo : <https://youtu.be/Vnp81-L7xn8>La [synthèse](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/projets/groupes-thematiques?download=299:pistes-d-actions-des-gt) et les comptes rendus des réunions sont consultables sur le site Internet du CLSM, rubrique « Projets > en réflexion ».  |
| Rédaction des fiches actions | La fiche action est l’outil utilisé pour présenter les projets envisagés. Ce travail de rédaction permettra de passer des idées proposées au cadre de réalisation de projets communs. Pour cette étape, Stéphane TK propose de répondre pour chaque idée retenue aux dix questions suivantes :1. Quoi ? (objectif)
2. Pourquoi ? (justification de l’action)
3. Pour qui ? (bénéficiaires de l’action)
4. Comment (processus et activités)
5. Par qui (acteurs impliqués : rôle, tâches, pilotage, réalisation)
6. Avec quoi ? (ressources internes et externes, techniques, financières, humaines, matérielles)
7. Dans quel contexte ? (partenaires, menaces, opportunité)
8. Où ? (territoire concerné)
9. Quelle durée ? (planification des étapes de réalisation)
10. Quel suivi et quelle évaluation ? (tableau de bord, indicateurs)

La réflexion partagée est consultable sur Internet : <https://framindmap.org/c/maps/1060202/public> Deux sujets intéressent plus particulièrement les personnes présentes :* L'accès aux ressources messines en santé mentale pour les jeunes.
* L’interconnaissance entre professionnels intervenant auprès des jeunes.

Propositions du groupe pour mettre en projet les idées suivantes :* **Accès aux ressources messines en santé mentale pour les jeunes.**
* Identifier ce qui existe (structures, dispositifs, types de professionnels, types de diagnostic).
* Recenser des appels à projets.
* Organiser des rencontres avec d'autres partenaires.
* Recenser les besoins des publics "jeunes" accompagnés par les partenaires du CLSM.
* Prendre en charge les premières consultations psychothérapeutiques pour faire un diagnostic de leur mal-être.
* Créer une équipe mobile santé mentale des jeunes.
* **Interconnaissance entre professionnels intervenant auprès des jeunes**
* Organiser des stages et des formations croisées (journées d'immersion dans d'autres structures).
* Faire connaître les formations proposées par les partenaires.
* Réaliser des capsules vidéo (présentation de métiers).
* Organiser des rencontres autour de projets communs (SISM).
* Réaliser une analyse partagée des besoins des publics "jeunes" accompagnés.
 |